



La Gazette N° 05 / 2010 du 29/03/2010.

Après le succès de Mérignac, cap sur Layrac, les 10 et 11 avril 2010 !



Une belle journée de kart que celle du 21 Mars sur la piste Kart System de Mérignac ! Tout était réuni, l'organisation, les pilotes, le beau temps et un tracé propice aux belles courses et ce fût le cas. Un régal ! A l'image des pilotes ci-dessous, heureux après une belle bagarre sportive !



REGION



AQUITAINE



Photo Patrick Lascombes.



Les résultats se trouvent sur le site Internet <http://www.crk-aquitaine.com> en page « Championnat ».



Et ce n'est pas fini ! Prochaine course, les 10 et 11 Avril prochains, sur le circuit de Layrac tant apprécié des pilotes de l'Aquitaine et d'ailleurs. A Mérignac, 4 pilotes du club de Layrac ont gagné sur les 8 catégories en compétition, Julien Fourcade en X30, Nicolas Picot en Rotax Max, Serge Vigano en Rotax Master et Jérôme Billé en KZ125 gentlemen. Sur leurs terres, ils seront difficiles à battre ! Qui viendra relever le défi ? Inscrivez-vous dès maintenant à l'aide de l'imprimé joint.



**Crédit
Agricole
Aquitaine**

Encart
publicitaire
libre.
?



Le bureau de la CRK Aquitaine.

Site : www.crk-aquitaine.com / Email : erk.contact@gmail.com

"Si on regarde derrière, on n'avance pas ! Il faut regarder devant !"



Engagements groupés saison 2010

NOM : Prénom :

Catégorie : ASK

N° de course : N° de transpondeur :

JOINDRE :

1 COURSE : 1 chèque de 100 €
3 COURSES : 3 chèques de 90 €
5 COURSES : 5 chèques de 80 €

DATES CHOISIES :

J 1	20-21 mars	circuit de MERIGNAC (33)
J 2	10-11 avril	circuit de LAYRAC (47)
J 3	8-9 mai	circuit de MURET (31)
J 4	19-20 juin	circuit de LAYRAC (47)
J 5	4 - 5 septembre	circuit de LAYRAC (47)
J 6	2 - 3 octobre	circuit de ESCOURCE (40)
J 7	30-31 octobre	circuit de MERIGNAC (33)

PRECISIONS :

- les chèques doivent être établis à l'ordre de la **CRK Aquitaine**
- au dos de chaque chèque **préciser** : J1, J2, ... etc
- les chèques ne seront **encaissés qu'après la course** correspondante
- en cas d'annulation ou de modification d'une date de course par l'organisateur, le pilote aura la possibilité de **recupérer son chèque ou de choisir une autre course** à venir
- le pilote engagé sur une course et ne pouvant y participer aura la possibilité, s'il informe l'organisateur le samedi avant la course, **de pouvoir choisir une autre date**. Cette mesure n'est pas valable pour la finale du championnat Atlantique.
- le montant par course correspond aux essais libres du samedi et à la course du dimanche
- en cours de saison, le pilote ayant choisi un engagement groupé pourra effectuer d'autres **courses au tarif de son premier engagement** (exemple : engagement groupé pour 3 courses = 3 x 90 € - 4^{ème} course : engagement 90 €)

ADRESSER :

La présente feuille et les chèques doivent être adressés **un mois avant la date de la première course choisie** à :

Odette DEJUNIAT Les Petits Bruts 24750 TRELISSAC - 05 53 09 71 31